

# La loi de finances 2018 adoptée par l'APN

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4334 - Lundi 27 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Dépassements aux APC d'Adekar et Taourirt-Ighil/Béjaïa

Des candidats et élus exigent «une enquête judiciaire»

Insuffisance et transplantation rénales

## Hasbellaoui insiste sur la dimension bioéthique

### Pas de qui-tue-quisme en Egypte

Par Mohamed Habili

**C**omme dans le cas de l'Algérie tout au long de la décennie noire, il s'en trouve aujourd'hui pour mettre l'accent moins sur la barbarie de l'attaque contre la mosquée Al Rawda en Egypte au nord du Sinaï que sur la prétendue incapacité des autorités de ce pays à assurer la protection de leurs populations civiles. Tous ceux qui s'étaient opposés à la destitution de Mohamed Morsi, ou qui l'avaient seulement critiquée, ont tendance de façon plus ou moins marquée, non pas sans doute à se féliciter ouvertement de ce genre de revers subis par les forces de sécurité égyptiennes, mais à y voir la suite en quelque sorte logique d'une première violation, d'une faute politique commise délibérément par les détenteurs du pouvoir en Egypte ayant fait litigie de toutes les valeurs démocratiques. Du temps où Daech était dans sa phase ascendante, ces mêmes voix n'hésitaient pas le cas échéant à préconiser le dialogue entre ce pouvoir et ses opposants islamistes, où qu'ils se trouvent, en prison ou à l'étranger, comme la façon la plus simple d'arrêter le cycle de violence qui alors ne faisait que commencer. Par dialogue, il fallait évidemment entendre un retour à l'avant-demotion du président islamiste. Mais aujourd'hui, justement parce que Daech s'est déjà effondré, cette revendication n'est plus de saison. Ne reste plus dans ces conditions qu'à relever l'incapacité d'une «dictature» ordinaire à rétablir la paix et la sécurité après qu'elle-même les a sapées.

Suite en page 3

### Benyounès tacle les islamistes

# «L'ère de l'exploitation de l'islam est révolue»



Invité à commenter les résultats des locales 2017, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, n'a pas manqué l'occasion d'ouvrir le feu, de nouveau, sur les islamistes. Il s'est dit convaincu que l'ère de l'exploitation de l'islam à des fins politiques est définitivement révolue. Lire page 2

Tayeb Louh au sujet de l'application de l'article 188

## Le projet de loi soumis au Parlement avant mars 2018

Exposition de Idriss Lamine à la galerie Omar-Racim

## Un regard sur la culture algérienne et africaine

Benyoune tacle les islamistes

# «L'ère de l'exploitation de l'islam est révolue»

Invité à commenter les résultats des locales 2017, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune, n'a pas manqué l'occasion d'ouvrir le feu, de nouveau, sur les islamistes. Il s'est dit convaincu que l'ère de l'exploitation de l'islam à des fins politiques est définitivement révolue.

Par Louiza Ait Ramdane

Animant une conférence de presse hier en son siège, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune, a fait savoir que son parti envisage d'introduire des recours inhérents aux résultats obtenus lors des locales du 23 novembre, dans plusieurs communes. Le MPA est majoritaire dans 62 communes, contre 12 APC en 2012. Pour les APW, le parti a obtenu 68 sièges dans 11 wilayas. Invité à commenter les résultats obtenus, le leader du MPA a déclaré qu'ils sont ceux des positions constantes du MPA. Quant au déroulement du scrutin, il s'est félicité des bonnes conditions ayant prévalu et qu'il n'y a pas eu de «dépassements».

Amara Benyoune a soutenu que les élections se sont déroulées dans le «calme» malgré les «incidents isolés». «Les élections locales se sont déroulées dans une transparence totale. A l'exception de quelques dépassements insignifiants, les élections ont eu lieu dans de très bonnes conditions», s'est félicité Benyoune.

Des recours sont déposés par le MPA dans plusieurs communes, a fait savoir Amara Benyoune. Pour le chef du MPA, l'objet des recours n'est pas forcément lié à la fraude, dès lors qu'il peut y avoir plusieurs raisons ayant motivé l'introduction de ces derniers. Il a estimé, à ce propos, que les formations politiques ayant crié à la fraude n'avaient qu'à se retirer des élections. «À défaut de militants pour couvrir les salles de vote, ces partis crient à la fraude pour dissimuler leur faiblesse», a déclaré Benyoune.

Par ailleurs, M. Benyoune a regretté n'avoir pas raflé le nombre de sièges escompté par le parti, s'agissant de la capitale, où il ne dispose d'aucun siège. «Le grand défi reste Alger», a-t-il lancé avant de faire savoir que le MPA a raflé la mise dans d'autres wilayas telles que Jijel avec 5 communes, Khenchela et Saïda avec 4 communes, notant qu'il reste beaucoup à faire pour conquérir la capitale.

Revenant à sa réaction sur les partis islamistes, le chef du MPA a assuré que l'Algérie est entrée dans l'ère de l'après-islamisme politique. Il a estimé que le recul répétitif des résultats des partis politiques islamistes lors des élections en est la preuve. Car, explique-t-il, le peuple algérien a besoin d'un parti politique qui présente un programme économique avec des solutions capables d'opérer un change-



ment et pas un parti qui utilise la religion à des fins politiques.

Sur la position du MPA relative aux déclarations de Ksentini sur une réunion avec le président de la République,

Benyoune les a qualifiées de «déclarations mal venues». «Moi je crois le président de la République. Je suis persuadé que la rencontre n'a jamais eu lieu», a-t-il assuré. Revenant sur

le taux d'absentéisme, le président du MPA, Amara Benyoune, l'impute aux partis politiques qui ne sont pas convaincus. «Nous n'avons pas pu capter cette jeunesse, la

mobiliser et la convaincre que le vote est une chose importante. C'est un grand problème de la classe politique algérienne», a-t-il conclu.

L. A. R.

## Insuffisance et transplantation rénales

### Hasbellaoui insiste sur la dimension bioéthique

«**Q**uand on parle d'insuffisance rénale, on pense immédiatement à la transplantation rénale. Dans ce domaine, la dimension bioéthique ne doit pas être négligée», a déclaré le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui. Lors de son intervention d'ouverture des travaux du 24<sup>e</sup> Congrès national de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation à Alger. Dans le domaine du prélèvement des organes et tissus à des fins thérapeutiques, il a rappelé la nécessité de veiller à ce que le prélèvement et la transplantation se fassent dans le strict respect de l'éthique et de l'intégrité du corps humain, à l'effet non seulement de combattre toute forme de trafic d'organes mais aussi de mettre en place des réseaux solidaires qui permettent de prendre en charge la demande en organes dans tout le pays sur des bases éthiques normatives. Il a fait observer, à cet égard, que si dans les sociétés développées le corpus législatif et réglementaire est riche en textes clarifiant les termes du débat et précisant les limites à ne pas dépasser, il n'en est pas de même chez nous. Hormis le texte portant création du Conseil national de l'éthique en sciences de la santé, qui a vu le jour au milieu des années quatre-vingt-dix, il faudra attendre la promul-

gation de la nouvelle loi sanitaire pour disposer d'un cadre législatif spécifique prenant en charge les problématiques fondamentales comme la greffe à partir d'un donneur en état de mort encéphalique, a-t-il indiqué. Cependant, nous ne pouvions pas attendre la nouvelle loi pour relancer la greffe. La mise en place effective de l'Agence nationale de greffe d'organes et de tissus permet d'ores et déjà de préparer les différentes équipes à travailler dans un cadre organisé autour de projets consensuels et à réunir les conditions d'une dynamisation de la greffe. S'exprimant en marge de cette journée, le président de l'Association algérienne de l'insuffisance rénale, P Mustapha Hamouche, a annoncé le lancement d'un fichier national pour la prise en charge de cette pathologie à l'échelle nationale et la poursuite de la greffe rénale, notamment les reins prélevés à partir des personnes décédées. Il a indiqué que la situation de cette pathologie en Algérie n'est plus fatale, d'autant que les malades sont pris en charge au niveau du territoire national aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif dans tous les établissements publics et privés, ajoutant que le lancement de ce fichier à partir d'aujourd'hui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives vers une

bonne prise en charge de cette maladie. A travers ce fichier, le ministère de la Santé vise à recenser le nombre d'insuffisants rénaux, définir les tranches d'âge des personnes qui subissent une hémodialyse au niveau de toutes les régions du pays et déterminer les coûts induits par la prise en charge de cette maladie ce qui aidera les décideurs à améliorer le traitement et à faciliter la greffe. L'Algérie enregistre chaque année plus de 1 000 nouveaux cas, a fait savoir le spécialiste, soulignant que le fichier déterminera le nombre exact. L'hypertension rénale et le diabète sont les principaux facteurs d'atteinte d'insuffisance rénale chez les adultes, tandis que chez l'enfant la pathologie résulte d'infections qui peuvent être évitées grâce à la prévention, a-t-il avancé sans donner de statistiques concernant cette catégorie de malades. Quant à la greffe rénale, le P Hamouche a indiqué que les établissements publics assurent près de 300 interventions chaque année, un nombre très insuffisant par rapport à la population. Ce chiffre est revu à la hausse avec le don d'organes et le prélèvement d'organes sur des personnes décédées.

Thininene Khouchi



Les députés votent pour l'annulation de l'impôt sur la richesse

# La loi de finances 2018 adoptée par l'APN

■ En présence de 310 députés, Abderrahmane Raouia, ministre des Finances et Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances 2018 a été adopté hier à la majorité, lors d'une séance plénière. Auparavant, les députés, mis à part les islamistes et ceux du PT, ont voté à la majorité pour l'abrogation de l'article 12 du projet relatif à l'impôt sur la fortune.

Par Lynda Naili

A ce titre, s'il était attendu que le projet de loi de finances 2018 soit adopté à la majorité, le fait surprenant reste qu'au cours de la même séance de vote les députés ont voté aussi à la majorité pour l'abrogation de l'article 12 du projet de loi de finance 2018 relatif à l'impôt sur la fortune, tel que décidé par la commission des finances de l'APN. Et pour cause, hormis les députés de la mouvance islamiste et du Parti des travailleurs de Louisa Hanoune, qui se sont opposés à ce vote, les nombreuses difficultés auxquelles fera face l'application de l'impôt sur la richesse sur le terrain ont été évoquées par les députés consentants. Selon eux, faute d'un système informatisé à même de permettre de vérifier la validité des déclarations, l'administration fiscale risquerait de se heurter à des difficultés en matière de déclaration de fortune par les contribuables concernés.

En outre, le projet de loi de finances 2018, désormais avaisé par la chambre basse du Parlement, qui a connu 38 amendements dont le plus important concerne celui de l'article 12 stipulant l'annulation de l'impôt sur la fortune, prévoit également une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renforcement des recettes budgétaires, tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale. Ainsi, sur le plan budgétaire, il prévoit des dépenses globales de 8 628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4 043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4 584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement, contre des dépenses de fonctionnement de



Ph.M. Sorayef, A.

4 591,8 milliards DA en 2017. Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6 496,58 mds DA contre 5 635,5 mds DA l'année dernière composées de 3 688,68 mds DA de ressources ordinaires, contre 3 435,4 mds DA et de 2 807,91 mds DA de fiscalité pétrolière, contre 2 200,1 mds DA pour l'année 2017.

Pour rappel, lors des séances de débat autour du projet de loi de finances 2018 la semaine dernière, si les mesures annoncées dans ce texte ont été saluées par la majorité des députés de partis au pouvoir, ceux de l'opposition n'ont pas été avec le dos de la cuillère pour dénoncer les «incohérences» voire les risques que comportent ce projet de loi. Les premiers ont estimé que ce nouveau texte est porteur de dispo-

sitions susceptibles de préserver les acquis sociaux et dégeler les projets vitaux en dépit de la conjoncture économique et financière difficile que traverse le pays. Néanmoins, ils ont appelé à trouver des solutions économiques à même de générer des revenus au Trésor au lieu de recourir à une augmentation des prix des produits énergétiques, laquelle pourrait impacter le pouvoir d'achat du citoyen, insistant sur l'importance d'orienter les subventions de l'Etat vers les ayants droit. Les seconds, par contre, n'y voient aucun fait nouveau, si ce n'est celui de voir la crise encore plus aggravée par les mesures inscrites au titre de ce projet de loi de finances 2018. Entre les deux, les partis d'obédience islamiste, bien qu'ils se

soient prononcés en faveur du PLF 2018, dans la mesure où ils considèrent que la réforme du système budgétaire de l'Etat répondait désormais à un impératif économique et politique, ils déploieront, cependant, l'absence d'un mécanisme d'évaluation des investissements subventionnés par l'Etat. De plus, considérant que l'augmentation des impôts et des taxes prévus dans le PLF 2018 constituait un fardeau supplémentaire au citoyen, ce qui affaiblira inéluctablement son pouvoir d'achat, ils prôneront la réorientation de l'aide de l'Etat vers les catégories vulnérables, d'autant plus que la taxe sur les produits pétroliers, portée dans le PLF 2018, aura un impact direct sur le pouvoir d'achat du citoyen. L. N.

Dépassements aux APC d'Adekar et Taourirt-Ighil/Béjaïa

## Des candidats et élus exigent «une enquête judiciaire»

Plusieurs candidats et élus représentant différentes tendances partisanes dont le MEN, le FFS, Alliance TAJ et le RND, ont bloqué, hier, les sièges des APC de Taourirt-Ighil et Adekar ainsi que celui de la daïra d'Adekar. Ils ont déposé des recours auprès de la commission indépendante de surveillance des élections locales, dénonçant «une fraude» et des dépassements le jour du scrutin dans au moins deux bureaux de vote. Ils sont revenus, hier, à la charge par une action musclée pour exprimer leur mécontentement

face aux nombreux dépassements constatés le jour du vote, notamment dans deux bureaux au village Tizi-Ouagni. Ils ont exigé l'ouverture d'«une enquête administrative et une autre judiciaire pour débusquer les auteurs des dépassements, notamment la fermeture de deux bureaux de vote à 19h00 et à 20h30», déclara hier l'un des représentants du collectif sur radio Soummam, en l'occurrence M. Challal qui a souligné que «des rapports collectifs et individuels ont été rédigés et envoyés à qui de droit». «Nous exigeons l'annulation de

deux bureaux de vote où il y a eu des dépassements flagrants». Il semble que les accusations seraient indirectement dirigées contre le maire sortant du RCD, Samir Belaïd, qui a été reconduit à la tête de la mairie avec une majorité relative de 5 sièges, soit à égalité avec le MEN, mais le dépassant de quelques voix. Il faut noter aussi que d'autres dépassements ont été signalés. Par exemple, des électeurs n'ont pas trouvé leurs noms sur les listes électorales etc. Il faut dire qu'il faut beaucoup plus que cela pour que ces derniers obtien-

nent l'annulation, comme réclamée, des deux bureaux, où, selon eux, il y a eu des dépassements. A noter que la tête de liste du RND à l'APW de Béjaïa (ex-vice-président de l'APW) a animé hier une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé le saccage des urnes de tous les centres de vote de la commune et les dépassements qui ont caractérisé le scrutin à Boudjéllil d'où il est issu. Il a dénoncé également «la passivité des autorités, dont l'administration par rapport, à ces incidents». Il accuse certaines parties d'être derrière

### LA QUESTION DU JOUR

#### Pas de qui-tue-quisisme en Egypte

Suite de la page une

Ce qu'on voit faire, mais toutefois avec l'air de n'y pas toucher, car les temps ont changé. Car on ne peut aujourd'hui traiter de ces matières avec le même ton qu'il y a deux ou trois ans, quand Daech s'emparait de villes et de régions entières en Irak et en Syrie, et qu'Al Jazeera était un minbar ouvert au tout-venant des prêchiers de l'apocalypse, elle-même étant aujourd'hui menacée de disparition. Si à cet égard la comparaison est possible entre la situation égyptienne d'aujourd'hui et celle de l'Algérie pendant la décennie noire, on ne peut cependant ne pas relever leurs différences. Il n'existe pas en Egypte de partis et de personnalités appelant ouvertement au dialogue, comme ce fut le cas en Algérie, au plus fort du terrorisme. Il n'en existe pas parce que, d'une part le pouvoir égyptien ne le tolérerait pas, et que de l'autre le contexte régional et international n'y prête pas, tout au contraire. Le «qui tue qui ?» est impossible en Egypte. Inconcevable un Contrat de Rome. On ne voit personne ne serait-ce qu'essayer de transformer une guerre contre le terrorisme en guerre civile tout court. Ce ne sont pourtant pas les arguments qui manquent pour cela. Tout ce qui s'est dit et écrit concernant la situation algérienne pourrait en fait se répéter concernant l'Egypte aujourd'hui, à cette différence qu'on n'ose pas s'agissant de cette dernière. On ne voit pas de médias nationaux ou internationaux suggérer que la tuerie du Nord-Sinaï, la première du genre, et on espère la dernière, de celles qui s'étaient multipliées en Algérie, qu'elle n'est peut-être pas le fait de l'Etat islamique, alors même que celui-ci ne se hâte pas de la revendiquer. Aucune ne s'était produite en Algérie qui ne fût attribuée, dans le pays comme à l'étranger, en Europe notamment, à mots couverts aux forces de sécurité algériennes. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, c'est-à-dire comme en Egypte aujourd'hui, quand des partis et des personnalités politiques ne craignent pas à qualifier le terrorisme de résistance populaire légitime. En Egypte, il n'est pas encore né celui qui oserait tenir sur la place publique ce langage. Les révisionnistes en temps réel n'y ont pas droit de cité.

M. H.

ces incidents, «dirigés contre moi», dit-il, «dans le but de me disqualifier». Il dira : «Je détiens des preuves». Notons qu'une plainte a été déposée contre X pour saccage des urnes.

Hocine Cherfa

Histoire  
**La société algéroise des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles revisitée**

LE LIVRE de la professeure à l'université d'Alger, Fatiha Loualich, intitulé «*La famille à Alger, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, parenté, alliances et patrimoine*», a permis, samedi soir au public tlemcénien, de revisiter la société algéroise durant la période ottomane. Abrisée par le Centre des études andalouses, relevant du CNRPAH, une conférence a été animée sur ce thème, objet d'une thèse de doctorat en histoire soutenue en 2008 à Paris, par cette chercheuse qui a présenté, dans le cadre d'une tournée nationale, son ouvrage de 429 pages écrit à partir de l'étude de pas moins de 4 000 actes notariés de cette époque, a-t-elle affirmé. L'oratrice a ajouté que ce travail repose sur l'analyse d'un corpus d'archives tiré des trois séries du fonds ottoman d'Alger (actes des notaires, registres du Trésor public, registres des domaines). L'exploitation exhaustive de ce corpus lui a permis de retracer l'itinéraire de plusieurs biens légués à des fondations gérant des mosquées et autres, c'est-à-dire en biens habous, a-t-elle indiqué, précisant avoir suivi ces titres durant une certaine période variant entre 200 et 250 années. Le défilement des familles bénéficiaires de ces biens permet, aussi, selon elle, de refaire aisément l'histoire sociale de cette période à Alger, la société étant gérée par les écrits dans les fridha succédant à tout décès. Par ailleurs, la coutume avait sa place dans les mahkama juridiques qui devaient se prononcer sur ces actes en cas de litiges, notamment, dans la délimitation spatiale des biens, a encore précisé M<sup>me</sup> Loualich, concluant que la ville d'Alger était très attentionnée sur le local durant l'époque ottomane. Durant les débats, le directeur du Centre d'études andalouses de Tlemcen, Ismet Touati, a déclaré que l'exploitation du fonds ottoman permettra d'autres découvertes sociales et historiques, rappelant que M<sup>me</sup> Leila Kheirani a déjà exploité ces documents. L'ouverture de deux départements de la langue turque à Alger et Constantine contribuera à une meilleure exploitation du fonds ottoman, a-t-il affirmé, ajoutant que pas moins de 300 000 documents sur l'histoire de l'Algérie sont répertoriés et conservés à Istanbul. M<sup>me</sup> Fatiha Loualich a précisé, pour sa part, que l'Algérie avait son état civil avant 1830, à partir des actes publiés suite à des décès. Les biens habous étaient, par ailleurs, suivis par les fondations en charge de gérer les lieux de culte, a-t-elle indiqué, rappelant que beaucoup de relations liaient Alger et Tlemcen, durant cette période. Elle a tenu, également, à rendre hommage au défunt penseur Tewfik El Madani qui a œuvré pour faire connaître l'histoire de l'Algérie avant 1830.

Ilham N.

Tayeb Louh au sujet de l'application de l'article 188

# Le projet de loi soumis au Parlement avant mars 2018



Ph/D. R.

■ **Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, samedi à Alger, que le projet de loi sur l'application de l'article 188 de la Constitution amendée, relatif au principe de l'exception d'inconstitutionnalité, sera soumis au Parlement avant mars 2018.**

Par Ihsane B.

M. Louh a précisé, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines organisée sous le thème «accès des particuliers à la justice constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité», qu'«une commission a été mise en place au niveau du ministère de la Justice pour élaborer le projet de loi portant application de l'article 188 de la Constitution, relatif au principe de l'exception d'inconstitutionnalité», soulignant, à ce propos, que «cette commission soumettra le projet de loi au Parlement avant mars 2018».

L'article 188 de la Constitution de 2016 stipule que «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution».

«L'élaboration de ce projet est à un stade avancé», a déclaré le ministre, ajoutant que la 2<sup>e</sup> Conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines permettra aux membres de ladite commission de tirer profit des expériences

des autres pays et des visites menées à certains pays pionniers en la matière.

Après avoir mis en avant l'importance de ce projet, M. Louh a révélé que la commission œuvre à fixer les modalités et les procédures relatives à l'application de l'article 188 ainsi qu'au volet relatif à la Cour suprême et le Conseil d'Etat, étant deux instances compétentes en vertu de la Constitution pour afférer la demande d'exception émanant du justiciable au Conseil constitutionnel afin de statuer sur l'exception de constitutionnalité ou d'inconstitutionnalité du verdict prononcé dans l'affaire engagée par le justiciable.

I. B./APS

Militant de la guerre de Libération nationale

## Décès du cameraman Stevan Labudovic

Le militant et cameraman des maquis de la guerre de Libération nationale, Stevan Labudovic, est décédé samedi à l'âge de 91 ans à Belgrade, ont annoncé des médias serbes. Né en 1926, Stevan Labudovic a pu, grâce à sa caméra, immortaliser des moments historiques de l'Algérie en pleine guerre de Libération. En 1959, il décida d'entrer en Algérie, via la Tunisie, pour filmer et photographier des séquences de la guerre dans la région des Aurès. Stevan Labudovic a été décoré de la médaille de Mérite en 2012 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Révolution de novembre 1954. Il avait également reçu le prix

d'honneur lors du 5<sup>e</sup> Festival du film engagé d'Alger en 2014. Il est par ailleurs l'un des fondateurs de l'Association des Amis de l'Algérie à Belgrade, capitale serbe. Ce doyen de la cinématographie yougoslave avait réalisé des reportages sur les opérations menées par l'Armée de libération nationale (ALN), et après 1962, il a couvert les visites effectuées en Yougoslavie par les défunts présidents Houari Boumediene et Chadli Bendjedid et celles effectuées par Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères et celles du leader Josip Broz Tito en Algérie. Le Président Bouteflika souligne l'engagement du défunt en faveur de la Révolution algérienne. Le prési-

dent de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille de Stevan Labudovic, militant et cameraman des maquis de la Révolution algérienne, dans lequel il a souligné l'«engagement» du défunt en faveur de la lutte de l'Algérie contre le joug colonial. «C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès du grand militant de la guerre de Libération nationale Stevan Labudovic», lit-on dans ce message. «Homme de convictions, épris des idéaux de justice sociale, de progrès, de liberté et d'émancipation des peuples, il s'investit pleinement dans la lutte de l'Algérie contre le joug colonial, au péril de sa vie, et mobilisa, avec courage et abnégation,

sa caméra et son savoir-faire au service de notre cause», a écrit le président de la République. «Son engagement sans faille et fraternel permit de dévoiler à l'opinion publique internationale la réalité du combat de notre peuple face à la propagande coloniale, et à immortaliser des moments historiques de notre lutte de libération. Attaché indéfectiblement à notre pays, il avait l'Algérie au cœur et à l'esprit», a-t-il souligné. «En ces moments particulièrement douloureux, je tiens à présenter à sa famille, à ses proches et à ses amis, mes sincères condoléances et à les assurer de ma chaleureuse sympathie», a conclu le chef de l'Etat.

Safy T.



Office national des statistiques

# Le rythme d'inflation annuel à 6% jusqu'à octobre

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 6% jusqu'à octobre 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Tahar F.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en octobre 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant de novembre 2016 à octobre 2017 par rapport à la période allant de novembre 2015 à octobre 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en octobre, qui est l'indice des prix du mois d'octobre par rapport à sep-



tembre 2017, elle s'est établie à près de 0,5%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des

biens alimentaires ont affiché une hausse de 1% induite essentiellement par l'augmentation des prix des produits agricoles

frais. En effet, les prix des produits agricoles frais se sont renchérissés de 2% par rapport à septembre 2017, tirés essentielle-

ment par la hausse des prix des fruits (+20%), la viande de poulet (+4,2%) et la pomme de terre (+5,3%). Par contre, des baisses ont été enregistrées pour les légumes dont les prix ont régressé de 5,6% en octobre dernier par rapport au mois précédent. Concernant les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une variation modérée de l'ordre de +0,1%. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,1% alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Ainsi, par groupe de biens et services, les prix de l'habillement et des chaussures ont enregistré une hausse de 0,6% alors que le reste s'est caractérisé soit par des stagnations, note l'ONS. Pour rappel, la loi de finances pour 2017 a prévu une inflation de 4%. Selon les prévisions faites par le ministère des Finances, le taux d'inflation devrait s'établir autour de 5,5% en 2018, de 4% en 2019 et de 3,5% en 2020.

T. F./APS

## Commission mixte de coopération

### L'Algérie et la Pologne signent un accord

L'Algérie et la Pologne ont signé, samedi à Alger, un accord portant établissement de la Commission mixte de coopération entre les deux pays, dont la première réunion aura lieu le premier trimestre 2018 à Varsovie. Le document signé par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue polonais, Witold Waszczykowski, a pour objectif de renforcer la coopération bilatérale et d'étudier les différents domaines traités lors d'un entretien qui a réuni les deux chefs des diplomates peu avant. «Cette rencontre vise le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Pologne. D'ailleurs, nous avons signé un accord portant établissement de la commission mixte de coopération entre les deux pays», a déclaré M. Messahel à l'issue de la cérémonie de signature du document, qualifiant cet

étape d'«assez importante». Le ministre a précisé que les entretiens ont également permis aux deux parties d'évoquer plusieurs secteurs, objets d'intérêts communs et les perspectives de leurs développements. Il s'agit, entre autres, a-t-il dit, des domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'énergie, de la formation, de la production pharmaceutique et de la production navale. Tout en estimant, à ce propos, que l'Algérie et la Pologne sont parfois «complémentaires» et parfois «similaires», M. Messahel a précisé que la visite de son homologue polonais en Algérie coïncide avec «la 55<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays». Par ailleurs, il a fait savoir que les entretiens avec M. Waszczykowski se poursuivront, en début de soirée, et concerneront, les questions régionales, internationales et aussi le volet sécuritaire

et la paix en Afrique et dans le monde. Pour sa part, le responsable polonais a souligné que l'Algérie est un «partenaire stratégique» pour son pays en Afrique. «Il y a beaucoup de secteurs économiques industriels que nous pouvons développer ensemble. J'ai présenté au ministre plusieurs dossiers qui pourront faire l'objet de coopération notamment dans le secteur économique», a-t-il déclaré. «Je suis très heureux d'avoir pu signer l'accord de coopération mixte entre la Pologne et l'Algérie. C'est un cadre qui nous permettra de développer différents axes discutés lors de l'entretien», a ajouté M. Waszczykowski, rappelant que son pays deviendra, à partir de janvier 2018, un membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. «Je suis également en Algérie pour avoir l'avis de mon homologue, notamment sur les questions

régionale et continentale, puisque le Conseil va aborder beaucoup de problèmes liés à cet zone géographique», a-t-il conclu. M. Waszczykowski, a entamé samedi matin une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation de Messahel. Ouyahia reçoit le ministre polonais des Affaires étrangères Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, hier à Alger, le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski, qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a précisé la même source. M. Waszczykowski a entamé samedi sa visite en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien, M. Messahel.

Ayoub N.

## Concessions agricoles en suspens

### Une commission nationale pour statuer sur près de 10 000 actes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a annoncé, samedi à Mascara, la constitution d'une commission nationale au ministère pour statuer sur près de 10 000 actes de concession agricole en suspens. Lors d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné qu'une commission nationale a été dernièrement constituée pour statuer dans les dossiers que les commissions de wilaya n'ont pas pu traiter pour différentes raisons, dont celles de terres non actées. Abdelkader Bouazgui a salué, au passage, les efforts de la wilaya de Mascara dans le domaine de l'assainissement du foncier agricole et sa réglementation en annulant 1 175 exploitations fictives et inexistantes sur le terrain et établissant 16 361 actes de concession sur un total de

17 591 dossiers déposés au niveau de l'Office national des terres agricoles (Onta). Le ministre a valorisé les efforts de l'Etat de soutien du secteur agricole dans la wilaya de Mascara, qui a bénéficié d'une enveloppe de 4 milliards DA de soutien direct dont 887 millions DA d'aide au machinisme agricole, 332 millions DA de soutien à l'irrigation agricole, 296 millions DA d'appui aux équipements de froid, outre d'autres formes via la Conservation des forêts dont l'ouverture des pistes rurales et la protection contre les inondations. En s'enquérant de la situation de fermes agricoles dans cette wilaya qui ont bénéficié de contrats de partenariat avec le privé pour les relancer,

Abdelkader Bouazgui a exprimé sa satisfaction quant à la rapidité dans le lancement des projets d'investissement et de

modernisation augurant d'un meilleur avenir pour ces fermes et pour le secteur de l'agriculture dans la wilaya. En outre, le ministre a affirmé la détermination de l'Etat à encourager les projets de partenariat public-privé pour la modernisation du secteur agricole, l'augmentation du rendement et la diversification de la production, surtout de produits stratégiques, appelant à la généralisation des expériences réussies des fermes pilotes. Abdelkader Bouazgui a fait savoir que la plupart des expériences dans le domaine de l'investissement privé ont réussi dans le secteur agricole en Algérie et que leurs fruits sont visibles à travers l'approvisionnement du marché en quantité et qualité suffisantes en différents produits agricoles auparavant importés. Il a ajouté que ces expériences font l'objet de valori-

sation en même temps que la récupération du foncier agricole de celles ayant échoué et son octroi aux investisseurs disposant de capacités à développer l'investissement. Abdelkader Bouazgui a rassuré des agriculteurs de la région de Sig, dans la wilaya de Mascara, ayant déploré une concurrence déloyale du produit importé, en leur annonçant des mesures de protection de l'olive et de l'huile d'olive locale de meilleure qualité et de promotion pour l'exportation vers l'étranger. La visite du ministre dans la wilaya vise à recenser les problèmes dont souffre le secteur et dégager des solutions en collaboration avec plusieurs instances dont les ministères des Ressources en eau et des Finances, a souligné le Président-directeur général du groupe de valorisation du produit agricole, Belhanani

Mustapha, qui l'a accompagné. Il a ajouté que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a consacré un plan spécial dans la wilaya de Mascara comportant trois pôles agricoles spécialisés dans chaque région, le premier concentré sur la production de l'olive et dérivés à Sig, le second concernant la région de Mohammadia dans la production des agrumes et le troisième la région de Ghriiss dans la production de fruits et légumes. Le ministre devait présider, hier à Mascara, les festivités célébrant le 43<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), en présence du secrétaire général de l'Unpa, de représentants d'agriculteurs de différentes wilayas, de cadres et de promoteurs du secteur agricole.

Mahi Y.

Constantine/Ali-Mendjeli

# Lancement sous peu de la mise à niveau de 15 unités de voisinage

■ Une opération de mise à niveau ciblant quinze unités de voisinage (UV) de la ville Ali-Mendjeli vient d'être décidée et sera mise en exécution «incessamment», a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Par Hasna B.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la ville Ali-Mendjeli qui s'étend sur plus de 1 500 ha, avec vingt unités de voisinage et trois extensions, a souligné la même source, précisant que le chantier de cette mise à niveau portera particulièrement sur l'aménagement des voies, la réalisation d'espaces verts, l'assainissement des réseaux d'évacuation et le ravalement des façades.

L'étude de mise à niveau des unités de voisinage ciblées a été déjà élaborée a fait savoir la même source, affirmant que ce projet a été confié, en exécution et suivi, à

l'Etablissement de gestion urbaine de la ville Ali-Mendjeli.

Le choix des unités de voisinage devant bénéficier de cette opération n'a pas été «fortuit», a affirmé la même source, précisant qu'un travail d'évaluation de l'état des UV avait été mené sur le terrain pour déterminer les besoins et les priorités.

Parallèlement, une vaste opération de nettoyage des différentes UV de cette ville avait été lancée il y a plus d'un mois par les autorités locales et a donné lieu au ramassage de plus de 21 000 tonnes d'ordures, ce qui a permis un «remarquable lifting» pour cette grande cité, a fait savoir Farid Hayoul, directeur de l'Etablissement de gestion urbaine de la ville Ali-Mendjeli. H. B./APS



Ph. &gt; D. R.

Oran

## Des assiettes foncières seront réservées aux jeunes porteurs de projets

De petites assiettes foncières seront réservées aux jeunes porteurs de projets à travers les communes de la wilaya d'Oran, a annoncé samedi le wali.

En marge de la caravane de l'entrepreneuriat, qui est arrivée samedi à la salle omnisports de Bir El Djir (Oran), Mouloud Cherifi a souligné que de mini assiettes foncières ou mini zones d'activités seront réservées aux jeunes promoteurs à travers les communes de la wilaya pour les encourager à concrétiser leurs projets et conférer une valeur ajoutée à l'économie locale.

Le chef de l'exécutif a indiqué que des responsables des dispositifs d'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) seront associés aux

réunions périodiques consacrées à l'investissement qu'il préside lui-même ou le secrétaire général de la wilaya, pour proposer des jeunes porteurs de projets sérieux afin de les faire bénéficier de mini assiettes foncières. Mouloud Cherifi a souligné que les portes sont ouvertes aux jeunes promoteurs pour les faire bénéficier du foncier pour leurs projets, après avoir obtenu un financement des dispositifs d'emploi, affirmant que toutes les administrations et institutions de l'Etat sont au service des jeunes.

Le wali a annoncé qu'une zone d'activités sera créée au niveau de chaque commune, selon leurs spécificités, pour encourager la fiscalité locale, soulignant que 14 mini zones d'activités nouvelles seront créées au niveau local et mises à la disponibilité des entrepre-

neurs pour concrétiser leurs entreprises, d'une part, et améliorer la fiscalité locale, d'autre part. Pour sa part, le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Gharbi Badreddine, a indiqué que cette caravane, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan «Ettahadi», est une sorte de pépinière d'information des jeunes désirant accéder au monde de l'emploi, ajoutant que cette initiative jouit de la priorité du secteur.

Cette caravane, qui sillonna jusqu'au 12 décembre prochain les dairas d'Ain Turk, Arzew, Oued Tlélat et Boutlélis, regroupe 20 exposants parmi de jeunes promoteurs, outre des représentants locaux des dispositifs d'emploi, de directions et d'institutions bancaires. Amina G.

Enregistrées depuis janvier dernier

## Bordj Bou-Arréridj : 243 affaires de violence physique contre les femmes

Pas moins de 243 affaires de violence physique contre les femmes ont été enregistrées à Bordj Bou-Arréridj depuis le début de l'année en cours, a-t-on indiqué samedi au cours d'une journée d'étude tenue à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cent quatre vingt deux affaires portent sur des cas de coups et blessures faits à des femmes, une sur une agression

sexuelle et le reste ont trait à la maltraitance, a indiqué le commissaire de police chargé de la communication à la sûreté de wilaya, Mahdi Mohamed, durant la rencontre initiée par l'association Hassiba-Benbouali. «Les services de sûreté œuvrent à combattre ce phénomène et mettent à la disposition des citoyens un numéro vert pour dénoncer pareils cas», a précisé le même officier. Juge au tribunal de Bordj Bou-Arréridj, Sara Haouzi a relevé

que le législateur algérien a adopté de nouveaux textes visant la protection des femmes mariées et considérant comme délit passible d'une année à trois ans de prison toute violence quelle qu'en soit la durée de l'incapacité causée, alors que par le passé il fallait une durée d'incapacité de 15 jours pour que la violence devienne délit. Un article nouveau, a ajouté l'intervenante, punit d'un an à deux ans de prison le mari qui exerce n'importe

quelle forme de contrainte et d'intimidation sur son épouse pour disposer de ses biens et ressources financières. Une exposition et la projection d'un documentaire sur la violence faite aux femmes sont également prévues au cours de cette journée à la même occasion à la faculté des sciences sociales et humaines de l'université El-Bachir-El Ibrahimy, a indiqué Amina Far, présidente de l'association Hassiba-Benbouali. Kamel L.

Ouargla

## Le marché de gros réceptionné au premier trimestre 2018

Le marché de gros des fruits et légumes, en cours de réalisation dans la wilaya de Ouargla, sera réceptionné durant le premier trimestre de l'année 2018, a-t-on appris des services de la wilaya.

A vocation régionale, cette structure commerciale, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de plus de 60%, fait partie d'un «large» programme initié par la société de réalisation et de gestion des marchés de gros «Magros» portant réalisa-

tion de 14 structures similaires à l'échelle nationale, a-t-on précisé.

Doté d'un financement de plus d'un milliard DA, ce futur marché, en cours de concrétisation par une entreprise privée, est localisé dans la zone industrielle de la commune de Ain-El-Beida, périphérie de Ouargla, sur une surface de 20 hectares, selon la direction du commerce.

Disposant de toutes les installations requises, dont 96 locaux et carrés commer-

ciaux d'une superficie variant entre 50, 75 et 100 m<sup>2</sup>, ce marché devra contribuer à l'amélioration des circuits de commercialisation des produits agroalimentaires, en plus de la création d'emplois directs et indirects, a-t-on ajouté.

La wilaya de Ouargla compte actuellement deux marchés de gros de fruits et légumes, 11 marchés couverts, quatre marchés de proximité et autres hebdomadaires. T. G.

Souk Ahras

## 62 millions de DA pour indemniser les victimes des feux de forêt

UNE ENVELOPPE financière de 62 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de Souk Ahras pour l'indemnisation des victimes des feux de forêt de la saison estivale de 2017, apprend-on samedi auprès de la Conservation des forêts. L'opération portera sur l'indemnisation de 20 agriculteurs dont 6 apiculteurs ayant perdu 2 020 oliviers et 36 autres arbres fruitiers, a indiqué

le chef du bureau prévention et lutte contre les incendies et les maladies parasitaires relevant de la Conservation des forêts, Ahmed Guerfi, qui a indiqué que l'opération d'indemnisation consistera en la plantation d'arbres confiée à l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR). Les feux de forêt de 2017 avaient dévasté 344,5 hectares de forêts dont 146,7 hectares de pin d'Alep, de chêne-liège, d'eucalyptus et de chêne zen à Ain Zana, Machrouha, Ouled Driss, Ouled Moumène, Lehnanecha et Zaârouria, outre les 109 hectares de chêne vert et 88,7 hectares de broussailles, a rappelé la même source, avant de noter que la superficie brûlée en 2017 a été inférieure à celle de 2016, estimée à 615 hectares. La forêt occupe 22% de la superficie de la wilaya et est composée de plantements de chêne zen et chêne-liège (Machrouha, Ouled Driss et Ain Zana) et de pin d'Alep (Ouled Moumène, Lekhdara, Heddada, Ouilène, Taoura, Zaârouria, Dréa, M'daourouch, Khemissa, Lehnanecha, Tiféeh et Ain Soltane). R. R.





Le président Mnangagwa :

# «Soutien du Zimbabwe aux causes sahraouie et palestinienne»

■ Le nouveau président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a fait part, vendredi à Harare, de la volonté de son gouvernement à s'engager au sein des organisations régionales et internationales, réaffirmant le soutien de son pays aux causes sahraouie et palestinienne.

Par Mondji G.

Exprimant dans son discours d'investiture en remplacement de Robert Mugabe, démissionnaire, le président Mnangagwa a notamment appelé à des réformes des Nations unies et exprimé le soutien aux démarches menant à «la reconnaissance de la Palestine et du peuple sahraoui», en lutte pour leur droit à l'indépendance. Dans le même contexte, le président Mnangagwa a affirmé l'engagement de gouvernement zimbabwéen au sein des organisations régionales et internatio-

nales, notamment la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), l'Union africaine (UA) et les Nations unies. Toutefois, il a mis un accent particulier sur l'UA au sein de laquelle le Zimbabwe, a-t-il dit, «jouera pleinement son rôle». En outre, le chef d'Etat du Zimbabwe a déclaré que son gouvernement était prêt et dési-

reux de reprendre contact avec toutes les nations du monde, indépendamment du fait que «certaines grandes nations avaient tenté de faire plier le Zimbabwe à leurs diktats». Il a également appelé à la levée des sanctions imposées au Zimbabwe, expliquant que son pays a besoin d'un nouveau départ et qu'il «ne veut pas être



PH. > D. R.

## Influence du Maroc en France

### L'élection de Macron n'a pas changé la donne

Le magazine *Marianne* a affirmé dans sa livraison de vendredi que l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence n'a pas changé la donne de l'influence du Maroc en France, estimant que le nouveau pouvoir se situe dans la lignée de ses prédécesseurs.

«A voir tous nos présidents, Premiers ministres, ministres et parlementaires se précipiter à Rabat à peine élus, expliquer qu'il n'y a pas meilleur allié sur le continent africain que le royaume chérifien (...) Ils ont font trop», écrit le magazine dans un dossier qui montre comment le Maroc infiltre la France, relevant que «les réseaux d'influence du Maroc en France sont constitués de dizaines de politiques, d'artistes et de célébrités qui sont actionnés pour servir de relais des messages et intérêts du royaume».

Il souligne que «sur fond d'intérêts économiques et stratégiques, de droits de l'homme et de lutte contre le terrorisme, le Maroc n'a cessé d'étendre ses réseaux d'influence en France», relevant que l'élection d'Emmanuel Macron «n'a pas changé la donne et de nouvelles figures incarnent désormais une diplo-

matie parallèle».

«Après Chirac et Sarkozy, familiers de la Mamounia et des résidences royales, le palais a su composer avec François Hollande, réputé plus proche de l'Algérie. Et l'élection d'Emmanuel Macron n'a pas modifié ce jeu d'influence», a expliqué *Marianne*, faisant remarquer que «le Maroc peut toujours compter en France sur ses nombreux amis dans le domaine des affaires, des arts et de la culture, comme dans celui de la politique».

Pour le magazine, le nouveau pouvoir français se situe dans la lignée de ses prédécesseurs, citant en exemple la nomination récente par Emmanuel Macron de l'écrivaine Leïla Slimani, réputée très proche du palais, au poste de représentante personnelle du président pour la francophonie, malgré le fait que le président français, relève-t-il, préfère s'en remettre à un «lien direct avec le roi». Pour montrer le degré d'influence du Maroc dans la politique française, l'hebdomadaire cite le cas de Leïla Aïchi, investie par La République en Marche aux dernières

législatives qui lui a retiré son soutien «sous la pression des réseaux marocains en raison de sa position favorable à la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance».

Au sujet du conflit du Sahara occidental qualifié de «radioactif», *Marianne* indique que les praticiens de la diplomatie franco-marocaine «l'évitent à tout prix». Arnaud Leroy, membre de la direction du mouvement politique du président Macron, a reconnu au magazine que son parti a écarté Leïla Aïchi afin d'éviter un incident diplomatique avec le Maroc.

Pour la première fois, sans doute, dans l'histoire de la politique française, un pays étranger a donc officiellement pesé sur le choix d'un candidat par un grand parti, fait constater l'hebdomadaire, soulignant qu'«un tel tour de force témoigne de la capacité du Maroc à mobiliser ses réseaux d'influence dans l'Hexagone, alors même que la France n'est pas censée épouser la position marocaine sur le Sahara occidental».

Hassen B.

## Au large de la Libye Plus de 30 migrants morts et 200 survivants

PLUS DE 30 migrants ont trouvé la mort et 200 autres ont été secourus samedi après le naufrage de deux embarcations au large des côtes libyennes, selon la marine libyenne. Les gardes-côtes libyens ont mené deux opérations de sauvetage au large de Garaboulli (60 km à l'est de Tripoli), a indiqué le colonel Abou Ajila Abdelbarri, un responsable des gardes-côtes à Tripoli, cité par l'AFP. «Arrivés sur place, nous avons découvert un premier canot pneumatique coulé où plusieurs personnes étaient agrippées à une partie de l'embarcation», a-t-il précisé.

«Nous avons pu sauver 60 personnes et récupéré 31 corps de teau», a-t-il dit. Autour du deuxième canot, il y avait «140 survivants», a-t-il ajouté, sans préciser si des passagers étaient portés disparus. «Les conditions climatiques de ces jours-ci semblent propices à l'envoi de migrants vers les côtes européennes à bord d'embarcations souvent vétustes qui peinent à arriver à destination», a expliqué le responsable.

Selon le commandant Nasser al-Gammoudi, commandant de la vedette «Sabratha» des gardes-côtes de Tripoli, «75% du (premier) canot étaient immergés».

«Pendant plus de cinq heures (...), nous avons recherché d'autres survivants (...) Puis, attirés par des cris, nous avons pu secourir une femme», a-t-il indiqué.

Les rescapés ont été ramenés à la base navale de Tripoli où les autorités libyennes leur ont fourni de l'eau et de la nourriture, ainsi que des soins.

Rached F.

## Lutte contre le terrorisme

### Caïd Essebsi appelle à la mise en place de mécanismes internationaux efficaces

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a appelé la communauté internationale à œuvrer à la mise en place de mécanismes efficaces permettant de combattre le fléau du terrorisme et d'éviter ses conséquences, ont rapporté samedi des médias locaux.

«La Tunisie soutient l'Egypte dans son combat contre le terrorisme», a-t-il réaffirmé dans un message adressé à son homologue égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, à la suite de l'attentat qui a

visé une mosquée dans le nord de Sinaï. La Tunisie, a-t-il dit, se tient aux côtés de l'Egypte dans cette épreuve douloureuse et appuie toute mesure qui sera prise par le gouvernement égyptien en vue de préserver la sécurité de ses citoyens.

Le chef de l'Etat tunisien s'est dit «consterné» par cette attaque terroriste en exprimant son entière solidarité et sa sincère compassion avec le peuple égyptien. Pour sa part, le ministère tunisien des Affaires étrangères

a, dans un communiqué, souligné que la Tunisie a fustigé le lâche attentat terroriste commis à l'heure de la prière du vendredi contre une mosquée dans le nord de Sinaï.

«Profondément attristée face aux lourdes pertes en vies humaines, la Tunisie a exprimé ses sentiments de sympathie et de compassion aux familles des victimes et réaffirmé sa totale solidarité avec le gouvernement égyptien et sa confiance en la capacité du peuple égyptien à

vaincre le terrorisme et à préserver la sécurité et la stabilité de son pays», ajoute le ministère.

Au moins 305 personnes ont été tuées et 120 autres blessées dans une attaque vendredi contre une mosquée dans le nord du Sinaï.

L'attaque a eu lieu pendant la prière du vendredi dans la mosquée Al-Rawdah, dans la ville de Bir Al-Abd, à 40 kilomètres de El-Arich, la capitale de la province du Nord-Sinaï.

R. M.

## Tunisie/Italie

### Les flux migratoires clandestins davantage contrôlés

Les arrivées clandestines de Tunisiens en Italie, qui avaient nettement augmenté durant l'été, commencent à être davantage contrôlées, a indiqué samedi le Chef du gouvernement italien, Paolo Gentiloni, lors d'une visite à Tunis.

«Nous avons enregistré de manière positive les résultats de l'accord qui nous lie depuis six ans pour la gestion des flux migratoires clandestins, (...) en vérifiant qu'après quelques problèmes dans le courant de l'été,

ces dernières semaines l'accord s'est de nouveau remis à fonctionner de manière très efficace», a assuré à la presse M. Gentiloni.

A la fin de l'été, le nombre de départs clandestins vers l'Italie depuis la Tunisie a connu une augmentation «assez inhabituelle», a récemment relevé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

«De janvier à août, 1 357 Tunisiens ont atteint la côte italienne, tandis que l'OIM esti-

me que plus de 1 400 sont arrivés au cours du seul mois de septembre», selon l'organisation onusienne.

M. Gentiloni n'a pas précisé si le nombre d'arrivées de Tunisiens avait baissé ou si les autorités tunisiennes acceptaient de rapatrier davantage de leurs ressortissants.

Rome et Tunis ont signé en 2011 un accord visant à endiguer l'afflux de migrants clandestins entre les deux pays.

Ali T.



## Pakistan

# Les islamistes campent toujours dans la rue

■ Le Pakistan s'est réveillé hier en pleine incertitude après la dispersion ratée, la veille, d'un sit-in islamiste aux portes de la capitale, tandis que l'armée semble hésitante à intervenir dans la crise.

Par Rosa C.

«**H**ors de contrôle», «Chaos dans la capitale». La presse pakistanaise ne mâchait pas ses mots au lendemain de l'échec des forces de l'ordre à déloger quelques centaines de manifestants islamistes retranchés depuis trois semaines sur un pont autoroutier, paralysant la principale voie d'accès à la capitale.

Au moins six personnes ont été tuées et 230 blessées dans les affrontements qui ont opposé samedi les forces de l'ordre et des manifestants bien organisés.

«Mal préparée», l'opération n'a fait que renforcer la détermination des manifestants, et la vague de protestation a gagné d'autres grandes villes comme

Karachi et Lahore, accuse le quotidien Dawn. Appelée samedi soir en renfort par le gouvernement pour aider les autorités à «maintenir l'ordre sur le territoire d'Islamabad», la puissante armée pakistanaise ne s'est pas exprimée publiquement, ne laissant rien filtrer de ses intentions.

Aucun militaire n'était visible hier matin sur les lieux de la contestation, où police et manifestants étaient toujours face-à-face. Un journaliste de l'AFP a aperçu tôt hier une voiture et plusieurs motos apparemment incendiées par les manifestants à proximité du lieu du sit-in.

La manifestation est pilotée par un groupe religieux peu connu, Tehreek-i-Labaik Rasool Allah Pakistan (TLRAP), qui exige la démission du ministre de la Justice, à la suite d'une polémique au sujet d'un



PH. A. D. R.

amendement, finalement abandonné, qu'il lie à la très controversée loi sur le blasphème.

Pour les Pakistanais, la confusion était accentuée par la suspension par l'autorité de régulation des chaînes d'information en continu, ainsi que des perturbations dans l'accès aux réseaux sociaux. De faux communiqués présentés comme émanant des autorités circulaient sur des groupes WhatsApp.

«Seul Allah gouverne ce pays, je ne peux rien dire de plus. Rien ne marche, il n'y a que (la chaîne d'Etat) PTV qui fonctionne. J'écoute les informations et je passe à un programme pour enfants. Je n'ai pas la moindre idée de ce qui se passe», s'inquiétait Naeem, un habitant d'Islamabad interrogé dans la rue par l'AFP.

La contestation ne se limite plus à la seule capitale. Dans la mégapole portuaire de Karachi, au sud, la police a évacué plusieurs sit-ins tôt hier, mais plus d'une douzaine d'autres se poursuivaient, selon un journaliste de l'AFP. La situation était identique

à Lahore, où des centaines de manifestants ont passé la nuit dans la rue en différents lieux de la ville.

«Hier soir, j'ai raté mon avion pour Genève à cause du blocage des routes, imaginez les ambulances qui essayaient de rallier les hôpitaux. Un collègue s'est retrouvé bloqué pendant neuf heures (...) L'absence de médias et réseaux sociaux n'aide pas les citoyens», a twitté Nighat Dad, une avocate réputée de Lahore. Cette crise intervient à un moment difficile pour le pouvoir civil, quelques mois après la chute pour corruption du Premier ministre Nawaz Sharif, et à quelques mois d'élections législatives qui s'annoncent incertaines.

L'actuel gouvernement, mené par un fidèle de M. Sharif, Shahid Khaqan Abbasi, est depuis plusieurs jours sous le feu des critiques pour sa maladresse et sa lenteur dans la gestion de la crise, perçues comme une manifestation de faiblesse à l'égard de mouvements extrémistes en plein essor. «Ces manifestations

sont une affaire sérieuse. Nous ne devons pas nous laisser abuser par leur nombre réduit», souligne l'analyste Michael Kugelman, du Wilson Center à Washington, interrogé par l'AFP. Les manifestants font partie de la secte barelvi, liée au soufisme, un mouvement mystique de l'islam perçu comme modéré. Mais l'exécution l'année dernière de l'un de leurs membres, Mumtaz Qadri, pour l'assassinat du gouverneur libéral du Punjab Salman Taseer en raison de ses positions sur la loi sur le blasphème, a conduit certains d'entre eux à adopter une ligne dure à ce sujet.

«Ce sont des gens dangereux avec des opinions dangereuses, et (leur présence) depuis plus de deux semaines est pour le moins très troublante. Cela en dit long sur l'influence et l'impunité dont bénéficient les extrémistes religieux au Pakistan», estime M. Kugelman.

R. C.



## Points chauds

### Opportunistes

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que pendant des décennies la droite et la gauche se sont partagés le pouvoir en France, aujourd'hui la situation a changé et désoriente les cadres des deux mouvements. Et si à gauche le nouveau Parti socialiste semble avoir une activité politique des plus minimales en ce moment, acceptant semble-t-il son nouveau rang de «petit» parti, à droite, Les Républicains ont plus de mal à se faire à la nouvelle réalité. Habités à être soit au pouvoir, soit à représenter l'opposition, les cadres de LR sont aujourd'hui les membres d'un parti comme un autre, dont la voix n'est guère beaucoup plus puissante que celle de mouvements politiques modestes. Or, cette situation semble agacer de plus en plus Laurent Wauquiez, grand favori pour devenir dans quelques semaines le prochain président des LR et qui aimerait visiblement que son parti soit plus imposant qu'il ne l'est aujourd'hui. Cette semaine il s'en est ainsi pris assez violemment à la majorité présidentielle de La République en Marche, qui ressemble, selon lui, à «un ramassis d'opportunistes» rejoignant le «marigot central». Interrogé lors du «Grand rendez-vous» (Europe 1/CNews/Les Echos) sur le remaniement, marqué par l'entrée au gouvernement du député socialiste Olivier Dussopt, et sur l'adhésion à LREM des exclus de LR Gérard Darmanin, Sébastien Lecornu et Thierry Solère, Wauquiez a dénoncé «l'assemblage de tous les opportunistes» venus «cuire leur petite soupe». «Il vaut mieux avoir les adducteurs souples», a-t-il ironisé, en faisant observer que Dussopt avait un temps été proche de Benoît Hamon à l'aile gauche du PS, et que Gérard Darmanin était membre de la Droite populaire, soit «la droite des Républicains». Dussopt va défendre à Bercy le budget du gouvernement contre lequel il a voté il y a encore «quelques jours», a souligné le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Quant au cumul de fonctions du nouveau délégué général de LREM, Christophe Castaner, qui est également secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, «c'est extrêmement choquant», et «étrange pour un parti qui prétendait renouveler la vie politique». Pour celui qui accèdera très probablement à la tête de LR dans deux semaines, le mouvement d'Emmanuel Macron a «une approche extrêmement machiavélique du débat démocratique, puisque tout le monde a bien compris que leur objectif c'était que dans la démocratie française, il n'y ait que le marigot central et les extrêmes». «Sur le chemin de la trahison, il n'y a que le fleuve de la honte à traverser», a-t-il également lancé, citant Mitterrand, à l'adresse de Solère, Darmanin et Lecornu. «Au fond, ils partent à En Marche parce qu'ils ont échoué, que plus personne ne veut d'eux, et qu'ils n'ont pas réussi à torpiller la droite». Toutefois, ce ne sont pas les insultes qui réussissent à aider la droite à redevenir la première force d'opposition du pays. Les Français, plus que tout, cherchent de la solidité et de la stabilité. Reste à savoir quel programme mettra en place celui qui sera très probablement élu président dans 15 jours et si ce programme attirera les Français et leur redonnera confiance en une droite qui n'a cessé, ces dernières années, de la décevoir.

F. M.

### Cuba

## Premier anniversaire de la mort de Fidel Castro

Cuba marque cette semaine le premier anniversaire de la mort de Fidel Castro, le regard déjà tourné vers une transition historique qui doit lui permettre de tourner la page, dans moins de 100 jours, de six décennies de pouvoir des frères Castro.

Adulé par certains, honni par d'autres, Fidel Castro a gouverné sans partage cette île caribéenne et défié la superpuissance américaine pendant près de 50 ans, avant de céder le pouvoir à son frère Raul à partir de 2006.

Son décès l'année dernière à l'âge de 90 ans avait été suivi d'un seul national de neuf jours et ses cendres avaient traversé le pays sous les yeux de millions

de Cubains massés au bord des routes. Un an plus tard, les commémorations se veulent plus sobres et aucune cérémonie de masse n'était prévue pour rendre hommage à cette incontournable figure de la Guerre froide. Partout à Cuba, la vie suivait son cours normal samedi.

À La Havane, les célébrations ont été marquées dans la soirée par une veillée «politico-culturelle» devant l'université, organisée par l'Union des jeunes communistes (UJC) et présidée par le numéro deux du Parti communiste, José Ramon Machado, accompagné du premier vice-président cubain, Miguel Diaz-Canel. Raul Castro, dont la présence avait été évoquée, n'y a

pas fait d'apparition. Depuis une semaine, une série d'événements «politiques et culturels» ont lieu dans le pays pour marquer l'anniversaire de la «mort physique» du père de la révolution cubaine.

Si aucune statue ni rue ne porte son nom conformément à son souhait, sont réapparues ces derniers jours panneaux et inscriptions sur les murs relayant les slogans «Fidel vive» («Fidel vit») ou «Somos Fidel» («Nous sommes Fidel»). De leur côté, radios et télévision d'Etat relaient à l'envi le nouvel hymne à sa gloire «Lauriers et Olive», une «trova» poétique interprétée par le chanteur populaire cubain Raul Torres.





Exposition de Idriss Lamine à la galerie Omar-Racim

# Un regard sur la culture algérienne et africaine

■ La galerie d'art Omar-Racim d'Alger abrite depuis samedi une exposition artistique intitulée «L'Algérie aux portes de l'Afrique», proposant aux visiteurs une soixantaine d'œuvres inédites du plasticien Amor Idriss Lamine. L'exposition se veut une occasion pour revisiter la culture du Sud algérien et une fenêtre sur la culture africaine.

Par Abla Selles

Une exposition de l'artiste peintre Amor Idriss Lamine, consacrée au patrimoine du Sud algérien et à la civilisation africaine, a été inaugurée samedi à la galerie Omar-Racim d'Alger.

Intitulée «L'Algérie aux portes de l'Afrique», l'exposition dévoile une soixantaine d'œuvres inédites, fruit d'un travail de deux ans, mettant en avant diverses facettes de la culture du Sud algérien ainsi que des thèmes puisés dans la civilisation africaine.

Amor Idriss Lamine, alias Dokman, porte un regard – dans ses toiles en grand ou en petit format – sur la diversité culturelle du Sud algérien, déployé à travers des formes cubiques et des visages mettant en valeur ses traditions, son savoir-faire culinaire ou encore ses paysages.

«Tam porte de l'Afrique», «Le vent de sable de Boussaâda» ou encore «Issefité», un plat traditionnel de Boussaâda (Msila), très réputé dans cette région saharienne, illustrent cette diversité culturelle dans laquelle l'artiste puise son art.

Sublimant la femme africaine, les toiles de Dokman mettent en valeur les attributs féminins à travers des silhouettes suggérant la sensualité comme dans «La marche de la paix» qui laisse voir des femmes aux traits marqués, en route pour la chasse, «Délire» ou encore «Tassili» où l'artiste peint des corps de femmes sans visage.

Pétri de la culture africaine, l'artiste imprime à travers ses toiles son «attachement» à la civilisation du continent noir, comme il l'a illustré dans de nombreuses œuvres réalisées depuis 2015.

En présence d'un public d'initiés, l'artiste a affirmé que ses «œuvres sont le fruit d'un métissage de cultures africaines», exprimées à travers des rites, des visages et des paysages.

Son choix pour des couleurs chaudes, comme le jaune et le rouge, s'explique par la nature de la culture africaine dans sa diversité identitaire et artistique.

Abdelhakim Bouchakour et Tahar Hadhoud ont accompagné cette exposition de leurs sculptures représentant différentes formes dont des bustes, travaillées dans le marbre, le bois et à partir de la résine.



Natif d'Alger, Idriss Lamine a exposé notamment en France, en Suisse et en Tunisie où il a participé au Festival international des arts plastiques de Mahares de 2004. En Algérie, il a participé à des manifestations dans plu-

sieurs villes algériennes.

Il est à rappeler que «L'Algérie aux portes de l'Afrique» est visible jusqu'au dix décembre.

A. S.

## Journées nationales de la chanson chaâbi à Sétif

### Abdelmadjid Meskoud crée l'évènement

La présence du chanteur Abdelmadjid Meskoud a créé l'évènement samedi, à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition des Journées nationales de la chanson chaâbi, organisée à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Inscrite dans le cadre de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice, mais aussi à l'occasion du Mawlid Ennabouï, sous le slogan «La chanson chaâbi et son rôle dans la préservation de la mémoire nationale», cette nouvelle édition a été chargée d'émotion lors de l'hommage qui a été rendu à Abdelmadjid Meskoud, l'interprète de «Ya Dzair ya El Assima». Ce dernier a répondu présent, en dépit de la maladie, à cette manifestation culturelle qui a été initiée par l'association locale «Errachd Ethakafia» en coordination

avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction de la culture et la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif. Avant cet émouvant hommage, l'icône de la chanson chaâbi à Sétif, Mustapha Boutchiche, a régalié un public majoritairement constitué de familles, qui, nombreux, ont investi la salle de spectacles, en imitant la voix du défunt, grand maître de la chanson chaâbi, Hadj M'hamed El Anka et en interprétant notamment «Ya Stif nassek choujaâne», «Anti nassek kourama», «Sidi El Kheir mou El borhane» et «Ain el Fouara el bassama».

La fête d'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition des Journées nationales de la chanson chaâbi a été entamée par un insiraf Sika entonné par l'artiste Djamel Ziani d'Alger, intitulé «Anta Sid El kol, Anta ghaout El Moudhnbine»,

ainsi que «Ya Rassoul Allah andi naka namchi n'zour bizouchti wa oumi wa ouladi», un chant du patrimoine chaâbi du poète soufi Lakhdar Ben Khlouf, suivi par l'artiste Kamel Boughazi de Guelma qui a interprété «El hawa dhoul el oussoud» et «El Fattan».

Durant près de deux heures le public a beaucoup apprécié l'éventail des chansons chaâbi proposées, auxquelles il a montré un intérêt manifeste. Par ailleurs, en marge de l'ouverture de cette manifestation, le chanteur Abdelmadjid Meskoud a affirmé à la presse, en larmes, dans un moment de grand émoi partagé par l'assistance, avoir répondu présent à l'invitation de ses amis, à l'occasion de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition de la chanson chaâbi, se disant «prêt à venir à pied à Sétif».

M. K.

## Rencontre débat au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

### Les lacunes du théâtre algérien en débat

Le metteur en scène théâtral Ziani Cherif Ayad a souligné, samedi à Oran, que le théâtre algérien est en quête de retrouver le public d'antan. Animant, en compagnie de la romancière Leila Aslaoui, une conférence dans le cadre du «Café littéraire» créé au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran, M. Ziani a fait savoir que le théâtre dispose aujourd'hui d'un public qui a, toutefois, régressé dernièrement, déclarant : «Auparavant, il y avait un grand public qui nous débattait sur des questions techniques

dont la lumière et l'espace».

Le metteur en scène de la pièce théâtrale «Bahidja», produite cette année, adaptée du roman de Leila Aslaoui intitulé «Sans voile et sans regret», a estimé nécessaire le retour d'un tel public qui incite à la création de grandes œuvres théâtrales.

Le même réalisateur a appelé à la mise en place de stratégies pour relancer le théâtre algérien en renforçant la formation et en s'intéressant à l'expression corporelle sur scène surtout pour les jeunes comédiens.

La romancière Leila Aslaoui a

salué l'adaptation de son ouvrage en œuvre théâtrale, soulignant que son roman est un témoignage vivant du drame de la décennie noire.

Elle a affirmé que son histoire est inspirée de faits réels, sauf qu'elle a changé les noms de personnages et de régions, exhortant les écrivains et les dramaturges à s'investir dans les œuvres littéraires et artistiques abordant la mémoire nationale afin de contribuer à éclairer la lanterne des générations futures et à l'écriture de l'histoire.

La pièce «Bahidja» sera

reproduite samedi soir au TRO «Abdelkader-Alloula» après avoir été présentée à Alger. Les rencontres du «Café littéraire» du théâtre régional d'Oran se tiennent une fois par mois, en présence d'artistes, romanciers et intellectuels. Le théâtre régional d'Oran œuvre à l'ouverture d'une médiathèque pour reproduire des œuvres du théâtre régional d'Oran et du Théâtre national algérien (TNA) devant des chercheurs et des universitaires.

L. B.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)**

**Judi 30 novembre à 19h :**  
Spectacle «Soufia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA.

**Vendredi 8 décembre à 19h :**  
Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi. Entrée : 800 DA.  
**Institut culturel italien d'Alger (4 bis, rue Yahia-Mazouni, El-Biar, Alger)**

**Jusqu'au 15 décembre :**  
Exposition artistique «Cycles» par l'artiste Amina Benboureche.

**Galerie Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)**

**Jusqu'au 30 novembre :**  
Exposition collective «Lumières différentes» des artistes Valentina Ghanem Pavlovskaya, Smail Ouchene, Nacib Rachid et Belmekki Mourad.

**Palais des Raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)**

**Jusqu'au 30 novembre :**  
Exposition de photographie «Il y a cent ans en Algérie», comportant des photos prises entre le 23 février 1903 et le 7 juillet 1903 par Monseigneur Guérin et le père Vellard, dans des oasis d'Algérie.

**Galerie des Ateliers Bouffé d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)**

**Jusqu'au 30 novembre :**  
Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.



## Coup-franc direct

Exploiter à fond l'occasion

Par Mahfoud M.

Avec le Mondial russe qui arrive, de nombreuses sélections des quatre coins du monde, qualifiées pour cette messe mondiale, voudront solliciter notre équipe nationale afin de l'affronter en amical. Le fait que trois nations nord-africaines soient qualifiées pour ce rendez-vous fait que les autres sélections demanderont à jouer face à l'Algérie dont le jeu s'apparente à celui que pratique ces formations. Ce sera, certainement, une aubaine pour notre sélection nationale qui aura une grande chance de se frotter à des équipes dont le niveau est nettement supérieur. Cela permettra également aux joueurs de l'EN de s'aguerrir encore plus dans la perspective des prochaines échéances qui l'attendent, surtout la CAN qui reste très importante et que les Verts cherchent depuis très longtemps une seconde consécration après avoir décroché un seul sacre en 1990, en Algérie. Les raisons de notre régression, ces derniers temps, est le fait qu'on prenait les choses à la légère et ne se préparait pas convenablement pour ces rencontres. On n'exploitait pas les dates-Fifa qui devaient pourtant nous permettre de se frotter à des équipes capables de nous poser des difficultés pour tenter de s'en sortir dans des situations similaires. Il ne faudra donc pas rater cette occasion et tenter de l'exploiter à fond pour être fin prêts pour les prochains défis.

M. M.

JS Saoura

### Quatre joueurs sanctionnés

À LA JS SAOURA, le dauphin actuel de la Ligue 1 de football, on ne badine pas avec la discipline, comme le témoigne cette activité qui marque le conseil de discipline de ce club qui vient de sanctionner quatre joueurs au cours de ce mois de novembre. Il s'agit de Madani, Djemaoui, Kebbari et Guidoum. Quatre cas d'indiscipline ayant valu à leurs auteurs de sévères sanctions financières, allant jusqu'à la défalcation de deux mois de salaires. La JSS est tout simplement l'un des rares clubs à veiller à la bonne conduite de son équipe, quitte à recourir à des sanctions diverses à l'encontre de tout joueur ne respectant pas le règlement intérieur du club. Il s'agit là de la ligne de conduite tracée par le conseil d'administration de la JSS et qui a, jusque-là, donné ses fruits, comme l'atteste le parcours honorable de l'équipe depuis son accession en Ligue 1, il y a de cela quatre saisons, se félicite le directeur général du club, Mohamed Djebbar, dans une déclaration. Cette politique de la direction de

la JSS a permis justement au club de travailler en permanence dans la sérénité, surtout que l'homme fort de cette formation, créée en 2008, en l'occurrence, Mohamed Zerouati, préside en personne le conseil de discipline à chaque fois que celui-ci est sollicité. L'intérêt accordé par la direction de la JSS à l'aspect disciplinaire permet à son équipe de voir grand au fil des saisons. En effet, après avoir réussi à terminer vice-championne d'Algérie lors de l'avant-précédent exercice, la formation du sud-ouest du pays est bien partie pour rééditer le même scénario ou même mieux cette saison. Avant trois journées de la fin de la phase aller, les Jaune et Vert occupent la deuxième place au classement derrière le leader, le CS Constantine, qui les dépasse d'une seule unité seulement. Justement, pour rester sur la même dynamique, il faudra notamment préserver la sérénité au sein du groupe, et cela passe par l'application stricte et rigoureuse du règlement intérieur du club, a encore prévenu le directeur général de la JSS.

### Basket-ball / Nationale 1 messieurs Le GSP bat le WOB

LE GS Pétroliers s'est imposé devant le WO Boufarik sur le score de 83 à 70 (mi-temps : 42-35), en clôture de la 5<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), disputée samedi soir à Blida. Sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Sofiane Boulahya, les champions d'Algérie en titre ont concédé le premier quart temps (12-16), avant de se rattraper durant le deuxième quart (42-35) malgré l'expulsion de leur meilleur joueur, Mohammed Harrat, coupable de deux fautes techniques. Au retour des vestiaires, les joueurs de Boufarik encouragés par un large public venu les soutenir et emmenés par un Merouane Bourkaib des grands

jours (5 sur 7 à trois points), ont tenté de revenir au score, 62-51 au 3<sup>e</sup> quart, mais les Pétroliers avec beaucoup d'expérience ont su maintenir leur avance au tableau d'affichage, pour s'imposer avec 13 points d'écart (83-70).

### Coupe d'Algérie seniors de football - 32<sup>es</sup> de finale

#### Le tirage au sort aura lieu le 5 décembre à Aïn Bénian

Le tirage au sort des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie «seniors» de football se déroulera le 5 décembre prochain au Palais des Congrès Abdelatif-Rehal de Aïn Bénian (Alger), a-t-on appris auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). Un tour qui sera marqué par l'entrée en lice des clubs de Ligue 1

## Aït Djoudi reste confiant

■ Le coach de la JS Kabylie, Azzedine Aït Djoudi, reste confiant quant à l'avenir de son équipe malgré sa difficulté à décoller avec des matchs nuls à répétition.

Par Mahfoud M.

Conscient du fait que son groupe est atteint psychologiquement après une étape difficile traversée avant son arrivée dans la nouvelle équipe dirigeante, le manager de la JSK explique qu'il faudra être quelque peu patient avec ses poulains qui réussiront à se ressaisir lors des prochaines sorties du championnat et qu'en tout cas il travaille assidûment avec eux pour les relancer. Le coach kabyle dira qu'il travaille dans la sérénité, mettant tous les atouts de son côté pour essayer de relancer la machine malgré le fait que ce ne sera pas facile avec toutes les tentatives de déstabilisation que tentent de mener certains pour les dissuader de mener leur mission à terme. Pour ce qui est de la trêve qui a duré quelques jours, Aït Djoudi pense qu'elle a été bénéfique pour l'équipe qui l'a bien exploitée pour tenter de resserrer les rangs et bien préparer le groupe pour la suite du championnat de Ligue 1. Il faut savoir que la JSK a disputé quatre matchs amicaux et le coach s'est dit satisfait



Le driver des Jaune et Vert satisfait

dans l'ensemble, surtout que son programme a été appliqué à la lettre, comme il l'avouera. Aït Djoudi pense que la satisfaction vient du fait qu'il a permis à certains joueurs d'avoir plus de matchs dans leurs jambes, ce qui les aidera certainement dans la compétition officielle qui reprend son cours à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain et le match qui opposera l'équipe au CSC, le leader de la Ligue 1, ce qui ne sera pas une sinécure pour lui. Il

pense, aussi, qu'une place à la JSK ça se mérite et c'est pour cela qu'il demande plus d'engagement de la part de ses poulains pour être au top niveau. Le driver des Jaune et Vert s'attend maintenant à une réaction assez costaud de ces poulains au cours de ce match face aux Constantinois pour réussir une révolte et débiter une nouvelle ère.

M. M.

Housseem Aouar / O. Lyon

### «Mon objectif est d'abord de m'imposer dans l'équipe»

Le milieu offensif franco-algérien de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football), Housseem Aouar, a affirmé qu'il ne pensait pas encore au choix de sa future sélection nationale, alors qu'il est convoité par la Fédération algérienne (FAF) pour rejoindre les Verts. «Je me suis pas encore posé la question sur le choix de ma sélection. Je viens d'intégrer le groupe professionnel de l'OL et mon objectif immédiat est de m'imposer au sein de mon équi-

pe», a indiqué Aouar (19 ans) à l'issue de la victoire de son équipe jeudi soir face aux Cypristes de Limassol (4-0) en Europa League, cité samedi par les médias locaux. Aouar est en train de s'affirmer à l'OL depuis le début de la saison au point de devenir une pièce essentielle dans le dispositif de l'entraîneur Bruno Genesio. Il a marqué un but et a fait une passe décisive en 8 matchs de Ligue 1. Le nouveau sélectionneur national Rabah Madjer, s'est montré très

évasif à son sujet. «Pour Aouar et les autres cas comme lui, il faut d'abord se renseigner si ces joueurs sont d'accord pour jouer en équipe d'Algérie. Nous allons attendre le bon moment pour appeler de nouveaux professionnels pour renforcer l'équipe nationale», a souligné le technicien qui devrait effectuer une tournée en Europe au cours des prochaines semaines, notamment afin de rencontrer des jeunes binationaux.

Le Havre AC

### Ferhat toujours meilleur passeur de la L2

L'attaquant international algérien du Havre AC, Zinédine Ferhat, a repris seul la première place au classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française de football, grâce à une septième offrande, distillée samedi, à l'occasion de la 16<sup>e</sup> journée, ayant vu son équipe l'emporter (1-0) contre le Racing Club de Lens.

Les Sang et Or avaient résisté pendant 73 minutes aux assauts du doyen des clubs français et c'est l'ancien ailier de l'USM Alger qui a débloqué la situation, en offrant une passe décisive à Rafik Guitane, auteur de l'unique but de cette rencontre, d'un joli tir croisé. Ferhat (24 ans) avait dominé le classement des meilleurs passeurs pratiquement

depuis l'entame de la saison, et ce n'est qu'à la 13<sup>e</sup> journée qu'il fut rejoint par Diego Rigonato, du Stade de Reims, avec six offrandes chacun. Après deux journées de statu quo (14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, ndr), l'Algérien a repris seul les commandes, lui qui totalise également deux buts personnels cette saison, et dont le dernier a été inscrit lors de 13<sup>e</sup> journée, à l'occasion de la victoire (2-0) contre Quevilly. Des statistiques fort intéressantes qui permettent à Ferhat de réaliser son meilleur parcours dans le Championnat de Ligue 2 Française, depuis l'été 2016, lorsqu'il avait débarqué en Normandie. Grâce à cette nouvelle victoire, le Havre se hisse à la 7<sup>e</sup> place du classement général, avec 28 points, assez loin derrière le leader, le Stade de Reims, seul en tête avec 35 unités.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

## Trois tonnes de denrées alimentaires saisies

UN CAMION chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires et plusieurs autres produits destinés à la contrebande ont été saisis samedi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi le 25 novembre à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, un camion chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires, 3 400 litres de carburant et divers outils d'orpaillage»,

tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 4 610 comprimés psychotropes à Tamanrasset», précise la même source.

Par ailleurs, des unités de gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 57 personnes à bord d'embarcation de construction artisanale à El-Ghazaouet, Ain Temouchent, Annaba, El-Kala et El-Taref», tandis que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été appréhendés à Oran, Adrar, Ghardaïa et In Aménas», rapporte également le communiqué.

Y. N.

## Skikda/Un mort et 13 blessés

### Carambolage entre 20 véhicules et 6 camions

UNE PERSONNE a trouvé la mort et treize autres ont été blessées dans le bilan final du carambolage entre véhicules et camions survenu samedi soir sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'Ain Cherchar (60 km à l'est de Skikda), ont annoncé hier les services de la Protection civile. Le carambolage a impliqué 20 véhicules de tourisme et 6 camions, provoquant la mort d'une personne âgée de 45 ans, originaire de la wilaya d'Annaba, a précisé la même source. Les victimes blessées de cet accident, âgées entre 15 et 49 ans, ont été évacuées vers l'hôpital de la commune d'Azzaba, pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, ajoute la même source. L'opération de secours et d'évacuation s'est poursuivie à une heure tardive de la nuit de samedi à dimanche et a engendré un arrêt de la circulation jusqu'aux premières heures de ce matin, sur le tronçon autoroutier, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Nabil N.

## Education nationale

### Les résultats de recrutement d'enseignants annoncés depuis hier

LA PLATEFORME numérique de recrutement des enseignants était ouverte hier à partir de 14h00 pour l'annonce des résultats de la phase nationale, a indiqué la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. «La plateforme numérique de recrutement des enseignants sera ouverte dimanche 26 novembre 2017 à partir de 14h00 pour l'annonce des résultats de la phase nationale», a écrit M<sup>me</sup> Benghebrat sur son compte Facebook. Le ministère de l'Éducation nationale avait organisé en juin 2017 un concours pour le recrutement de

10 000 enseignants et 4 000 administrateurs dans le secteur. Le 6 novembre dernier, la plateforme numérique de recrutement avait été ouverte aux inscriptions des enseignants de réserve admis au concours de recrutement sur le site Web de l'Office national des examens et concours (ONEC) ([www.concours.onec.dz](http://www.concours.onec.dz)) pour le compte de la phase nationale. Les enseignants de réserve ont pu choisir trois wilayas ayant des postes vacants. Les résultats de la phase nationale seront annoncés sur le site de l'Onec.

H. N.

## Tissemsilt

### Saisie de plus de 26 000 pétards

PAS moins de 26 382 pétards ont été saisis à Tissemsilt par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier à Oran par ce corps de sécurité. C'est lors d'un service de police de la route sur la RN 14 reliant Tissemsilt à Ain Defla, à la sortie Ouest

de la localité de Youssoufia, que les gendarmes de la brigade locale ont arrêté samedi un individu, âgé de 21 ans, qui transportait à bord d'un véhicule cette quantité de pétards destinée à la revente à l'approche de la célébration du Mawlid En-Nabaoui. Avisé

par les gendarmes, le procureur de la République près le tribunal de Théniet El Had a ordonné la mise en liberté du mis en cause après son audition et la remise de la marchandise aux services des domaines de Tissemsilt.

B. C.

## Violences contre les femmes La loi vous protège



Djalou@hotmail.com

## Magnifique soirée à Béjaïa

### Vibrant hommage à Djamel Allem

■ C'était une soirée conviviale et pleine d'émotion. La salle de spectacles du théâtre n'a jamais été aussi pleine pour un moment de reconnaissance et de partage mutuel.

Par Racim C.

Une quinzaine d'artistes a célébré, samedi soir, les 40 ans de carrière de Djamel Allam, lors d'un gala hommage organisé en présence de Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture et L'Hadi Ould Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports, et devant une foule conquise par chapellet ses chansons fétiches. C'était une soirée conviviale et pleine d'émotion. La salle de spectacles du théâtre n'a jamais été aussi pleine pour un moment de reconnaissance et de partage mutuel. Il y avait les membres de sa famille, les fans, les copains et les amis et, naturellement, toute une flopée d'artistes venus de tous les horizons, d'Alger, Annaba, Constantine, voire même de Paris. Safy Boutella, Salim Fergani, Hamdi Benani, Akli Yahiatene, Bekakchi El Kheir et des dizaines d'autres, ont tous fait le déplacement pour lui exprimer leur solidarité individuelle et collective en ces moments de convalescence, mais aussi lui dire de vive voix le respect qu'ils vouent à son talent, à son originalité et son apport global au patrimoine musical national. «Ton parcours est exemplaire, authentique et

populaire. Tu occupes une grande place dans nos cœurs», s'est exclamé Azzedine Mihoubi à l'ouverture du gala, mettant en avant ses qualités artistiques et humaines, avant de lui transmettre un message personnel du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Une résonance identique est venue des autres intervenants qui ont salué sa carrière faite de succès musicaux certes, mais aussi de triomphes remarquables dans d'autres domaines artistiques, notamment au théâtre, cinéma, et poésie. «Vous êtes une école à vous tout seul», a résumé, pour sa part, un des chanteurs du groupe Thagrawla, lui souhaitant un prompt rétablissement et une longue vie. Discret, jusque-là, et installé au milieu de la rangée des autorités, Djamel Allem, qui visiblement a repris des forces et du poil de la bête, n'a pu retenir son émotion devant tant d'éloges et de reconnaissances. «Merci, merci, merci à tous. J'ai les larmes aux yeux», répétait-il dans un réflexe liturgique avant de rendre hommage à son tour à tous les artistes et créateurs disparus antérieurement, notamment Alloula, Tahar Djaout, Saïd Mekbel, ravis à la vie, alors qu'ils arrivaient au summum de leur métier. Puis dans une note d'hu-

mour, il laissa la salle pliée en deux. «Je les ai tous enterrés. Moi, je suis encore là», s'est-il amusé, avant de dérouler un one man show, fait de vannes, de blagues et d'anecdotes d'une drôlerie absolument décapante. Jovial et connu pour son humour, Djamel Allem a apporté la preuve qu'il a retrouvé toute sa verve. Sa maladie n'aura été qu'une épreuve certes pénible à surmonter, mais à laquelle il fait face avec courage, sans se lamenter ni lui trouver motif à abdicquer. En tous cas, au vu de sa prestation, notamment lors de son duo avec Safy Boutella, dans un numéro de percussion, il a manifestement lever le doute sur sa rémission. L'artiste, pour dire que sa forme du jour n'est pas un fruit du hasard, s'est, d'ailleurs dit «prêt à refaire le spectacle de la soirée, partout, où on le voudra». Ce à quoi, le ministre s'est dit favorable à rééditer l'expérience, en montant un gala plus imposant à l'Opéra d'Alger. La soirée, en effet, a été un succès magnifique. Par delà les moments d'humour, de décontraction, d'hommage, déroulés comme dans une fête de famille, l'évènement a donné l'occasion à une pléiade d'artistes, dont Boudjemaa Agraw, Thagrawla, Yacine Zouaoui, Aziz Zaidi, entre autres, d'interpréter avec brio son répertoire et de le faire reprendre par une foule acquise et qui le connaissait sur le bout des doigts. Le moment était riche en surprises et en couleurs...assurément à la hauteur de l'hommage à l'artiste.

R. C./APS